

## Invitation à l'Assemblée Générale Ordinaire du samedi 07 mars 2015

Chère adhérente, cher adhérent, chère/cher collègue,  
Conformément à l'article 18 des statuts de REUNET, nous avons l'honneur de vous inviter à

### **l'Assemblée Générale Ordinaire du réseau universitaire REUNET**

qui se tiendra :

**le samedi 14 janvier 2017 à 14 h 30**

à l'adresse suivante :

**Ecole Normale Supérieure de l'Enseignement Technique (ENSET)  
Avenue de l'Armée Royale, Madinat Al Irfane, Hay Riad, Rabat**

### **Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire**

- Rapport d'activités 2015-2016 ;
- Rapport financier des comptes de l'exercice clos le 14 janvier 2017 ;
- Perspectives de fonctionnement et d'activités 2017 ;
- Signature de conventions avec REUNET ;
- Nomination de coordinateurs de filières PV, CSP, Efficacité énergétique (EEB, EEI, EET), Biomasse, Electronique de puissance, Eolien, ... ;
- Nomination de représentants de REUNET dans les Universités et Ecoles d'Ingénieurs ;
- Modifications des statuts de l'association concernant l'admission de nouveaux adhérents ;
- Admission de nouveaux adhérents ;
- Démission du Bureau National de l'association REUNET ;
- Election du nouveau Bureau National de l'association REUNET ;
- Démission du Conseil National d'Administration de l'association REUNET ;
- Élection du nouveau Conseil National d'Administration de l'association REUNET ;
- Questions diverses.

#### **NB :**

- Selon l'Article 18 des Statuts de REUNET: « *L'ordre du jour est fixé par le Bureau. Il n'y est porté que les propositions émanant du Bureau et celles qui ont été communiquées par un adhérent, au moins huit jours avant la date prévue pour la réunion* ».
- Merci de vous munir du montant de votre cotisation fixé à 100 DH pour l'année écoulée, car seuls les adhérents à jour de leur cotisation pourront voter (article 18).
- **Procuration** : *Votre présence à cette assemblée est nécessaire et, en cas d'empêchement, vous pouvez vous faire représenter par un mandataire de votre choix, muni d'un pouvoir*

**(procuration).** Un mandataire ne peut recevoir qu'au maximum 4 mandats (procurations). A cet effet, vous trouverez ci-dessous un modèle de procuration afin de vous faire représenter le cas échéant (Procuration à envoyer par e-mail au **mandataire** et à REUNET à l'adresse : **ayaita@reunet.ma**).

- Si vous choisissez d'envoyer votre procuration par email, merci de vous assurer au préalable que la personne est bien
  - adhérente à REUNET,
  - qu'elle sera présente à l'assemblée générale
  - et qu'elle ne détient pas déjà 4 pouvoirs.
  
- Afin de nous permettre d'organiser au mieux cette assemblée, merci de bien vouloir répondre à cette convocation pour nous informer de votre intention de participer ou de ne pas participer ou de mandater un membre présent à l'assemblée générale en nous envoyant un e-mail à l'adresse : **ayaita@reunet.ma**.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.



.....  
Procuration pour l'Assemblée générale ordinaire de l'association REUNET du Samedi 14 janvier 2017,  
à envoyer par e-mail au **mandataire** et à REUNET à l'adresse : **ayaita@reunet.ma**

Je soussigné (nom et adresse du mandant), .....

Fonction:.....

donne pouvoir régulier à (nom et adresse du mandataire) .....

afin qu'il m'y remplace et vote à ma place au cours de cette assemblée générale ordinaire.